



Mir schwätzen Zukunft, plus que jamais !

Madame, Monsieur,



La rentrée 2016 est un moment particulièrement important dans cette législature : avec l'accueil de la petite enfance, la modernisation de l'école fondamentale et la modernisation du lycée, trois grands projets ont entamé la procédure législative ou sont sur le point de l'entamer.

Le considérable travail de réflexion et de concertation engagé ces trois dernières années a abouti à des projets d'envergure qui placent résolument l'enfant au centre des préoccupations, de la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire.

Qualité, différenciation, participation

Le *développement de la qualité* est un des maître-mot de cette dynamique de modernisation.

La qualité de l'accueil, d'abord, désormais garantie par des critères bien définis pour les plus petits, qui assureront une meilleure préparation à la scolarisation multilingue.

La qualité de l'enseignement et de l'orientation pour les élèves, ensuite, tant de l'enseignement fondamental que du secondaire et secondaire technique. La qualité des formations et du soutien pour les enseignants. La qualité du système éducatif, aussi, grâce à de nouveaux organes de contrôle et d'accompagnement (Observatoire de la qualité, conseil national des programmes, réforme du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques, etc).

La *différenciation du paysage scolaire* est un autre point fort de ces projets d'envergure. Les écoles et lycées seront ainsi renforcés dans leur autonomie pour répondre au plus près aux besoins de leur population scolaire et créer ainsi « des écoles différentes pour des élèves différents ». L'offre scolaire se trouvera par ailleurs élargie pour justement répondre à l'hétérogénéité de nos élèves.

Le troisième maître mot est *participation*. L'école du XXI^e siècle sera plus ouverte à la société et aux parents et au-delà, plus à l'écoute des besoins de tous les partenaires scolaires.

Il va sans dire que cette dynamique de modernisation nécessitera la participation de tous. C'est pourquoi nous voulons poursuivre le dialogue que nous avons cultivé tout au long de l'élaboration de ces trois projets d'envergure. Les différentes brochures présentées à l'occasion de la rentrée témoignent de notre volonté d'accompagner le processus d'une information claire et transparente.

Les nouveautés de la rentrée 2016-2017

Au-delà de ces trois grands projets, dont la plupart des mesures verront le jour pour la rentrée 2017, je tiens à vous présenter une série d'autres mesures et de nouveautés qui entrent en vigueur dès cette année scolaire 2016-2017. L'introduction du cours « Vie et société » à l'enseignement secondaire et secondaire technique, l'École internationale de Differdange, le « *Zentrum fir politesch*

Bildung », les nouveaux bilans intermédiaires, la poursuite des avancées en matière d'enseignement numérique ; ... tracent les contours de l'école du XXI^e siècle.

Les grands chantiers à venir

La garantie des mêmes chances de départ pour chaque enfant, une éducation de qualité et le développement des capacités individuelles de chaque élève sont au cœur de notre politique d'éducation. Parce qu'un système éducatif performant et socialement juste est décisif pour donner à chacun les meilleures perspectives d'avenir. Il constitue en même temps une condition indispensable pour assurer la cohésion sociale et le succès économique de notre pays.

Nous avons accompli beaucoup de travail en ce sens, mais il reste de grands chantiers à prendre à bras le corps : la réforme de la formation professionnelle, celle du régime préparatoire ou encore du dispositif « aide et assistance » en faveur des élèves plus vulnérables sont nos priorités à venir.

Nous sommes donc bien décidés à poursuivre nos efforts !

Je tiens à vous remercier pour votre engagement sans faille, au quotidien, au service des enfants et des élèves.

Bonne rentrée à tous !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Meisch', with a stylized flourish at the end.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse